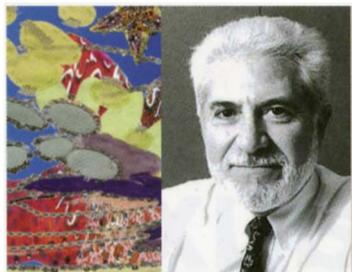


## Une palette végétale pour dessiner la ligne 3

Antoine Garcia Diaz est en charge des aménagements urbains et paysagers de la ligne 3. Sa volonté est d'insérer la ligne dans la ville sans l'imposer.



**Antoine Garcia Diaz**  
Architecte DPLG et urbaniste en charge  
des aménagements urbains et paysagers de la ligne 3

Comment la ligne 3 s'inscrit-elle dans la logique du développement durable ?

**A.G.D.** Notre priorité est la sauvegarde du maximum de plantations et d'espaces boisés préexistants au tracé. Ensuite, nous apportons des solutions pour végétaliser le parcours une proportion considérable de la plateforme mais aussi les abords.

Nous privilégions des végétaux adaptés au climat méditerranéen et sélectionnons des essences qui nécessitent moins d'entretien et moins d'arrosage comme l'érable de Montpellier, l'arbre de Judée, le pin ou les chênes verts. A travers cette palette végétale, notre objectif est de réduire de près de 50% les consommations d'eau liées à l'arrosage. Nous utilisons la technique du « paillage » qui consiste à disposer du paillis entre les plantes pour éviter le désherbage. Lorsque le désherbage s'impose, nous employons uniquement des produits biologiques.

Le revêtement végétal choisi pour la ligne 3 est le gazon. Pourtant, il consomme une quantité importante d'eau.

**A.G.D.** En effet, à ce jour, le gazon est le couvre-sol envisagé mais nous cherchons d'autres options. Nous avons des contraintes importantes peu de substrat et une forte évaporation de l'eau (la plateforme repose sur une dalle béton).

Des expérimentations sont en cours depuis l'année dernière sur un tronçon de la ligne 1 pour trouver un couvre-sol peu gourmand en eau. D'ici 1 an, nous aurons des retours d'expérience suffisants.

Quels autres éléments contribuent à rendre la ligne 3 écologique ?

**A.G.D.** Nous réalisons des économies au niveau de la consommation électrique avec, par exemple, la mise en place de modulations de niveaux d'éclairage.

Autre exemple, pour l'extension de l'atelier du dépôt des Hironnelles, nous avons choisi d'installer 750 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques qui génèrent un gain de 44 000 Kw/h par an.

Chaque entreprise intervenant sur la ligne 3 doit respecter un cahier des charges strict sur le tri sélectif des déchets de chantier, l'emploi des matériaux (il est par exemple interdit d'utiliser de la chaux pour le compactage des sols)...

### Quelques essences d'arbres prévues pour l'aménagement paysager de la ligne 3



◀ Tilleul tomenteux (*TILIA tomentosa*)

▶ Arbre à soie (*ALBIZZIA julibrissin*) ▶



▶ Lilas des Indes (*MELIA azedarach*)

◀ Erable de Montpellier (*ACER monspessulanum*)

▶ Chêne vert (*QUERCUS ilex*)

▶ Frêne à feuilles étroites (*FRAXINUS angustifolia* 'Raywood')

Les essences choisies, tant pour l'espace public que pour les reconstitutions riveraines, sont respectueuses des séquences paysagères existantes. Le réaménagement paysager de l'espace public et le choix des essences respectent l'identité de chaque quartier.